

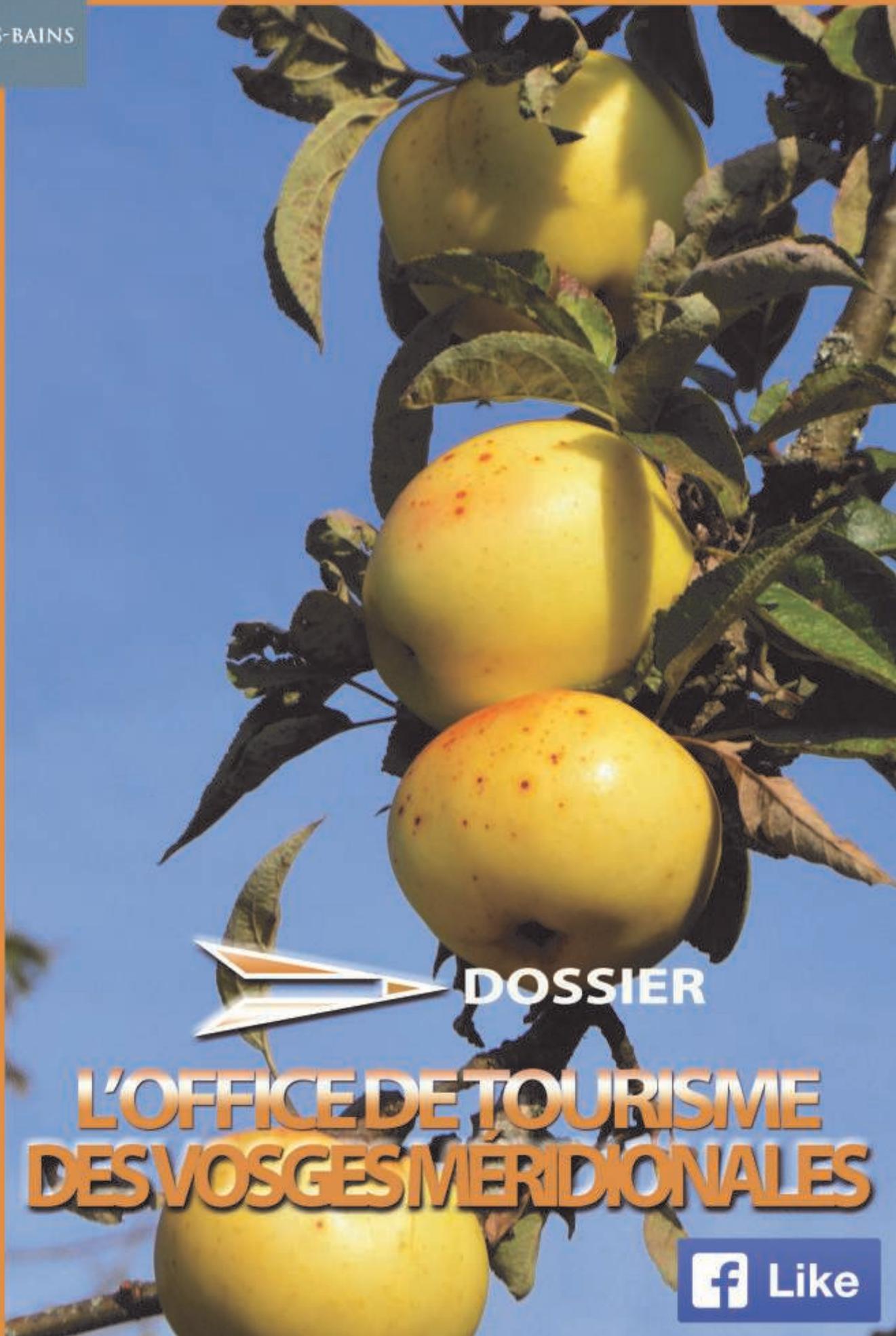


PLOMBIÈRES-LES-BAINS

# BULLETIN MUNICIPAL

## AUTOMNE 2014

PLOMBIÈRES-LES-BAINS



DOSSIER

L'OFFICE DE TOURISME  
DES VOSGES MÉRIDIIONALES





Le bulletin municipal est consultable sur :  
**www.plombiereslesbains.fr**  
Pour contacter la rédaction :  
**com@plombieres.fr**

**Directeur de la publication :**  
Le Maire, Albert HENRY  
**Impression :** DEKLIC  
1200 exemplaires  
**Diffusion :** ADREXO  
**Conception :**  
Mairie de Plombières-les-Bains  
**Crédit Photos :**  
Mairie de Plombières-les-Bains  
Office de Tourisme des Vosges Méridionales  
Association du Marché de Noël  
**Coût de revient :** 1 041,34 € HT, soit 0.87 € HT par exemplaire

MAIRIE

**Horaires d'ouverture au public.**

Les services vous accueillent :  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le samedi de 9h à 12h

**Permanences du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Vosges à la mairie, les jeudis :**

- ⇒ 23 octobre 2014 de 14h à 16h30
  - ⇒ 27 novembre 2014 de 14h à 16h30
  - ⇒ 18 décembre 2014 de 14h à 16h30
- Sur rendez-vous auprès de Mme BLAISE au 03.29.66.60.11

**Recensement de la population**

- ⇒ Qui? Tous les habitants de la commune et les logements
  - ⇒ Quand? Du 15 janvier au 14 février 2015
- La Mairie procédera très prochainement au recrutement des agents recenseurs.  
Toutes les infos sur [www.plombiereslesbains.fr](http://www.plombiereslesbains.fr)

**Stationnement et circulation**

Certains d'entre vous l'auront constaté, le PV électronique est arrivé dans notre commune depuis le 07 juillet dernier.

Lorsque l'agent de la police municipale constate une **infraction au Code de la route**, il la relève avec un **boitier informatique portable**. Les données sont transmises à la nouvelle Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) de Rennes. L'avis de contravention est édité et envoyé au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation.

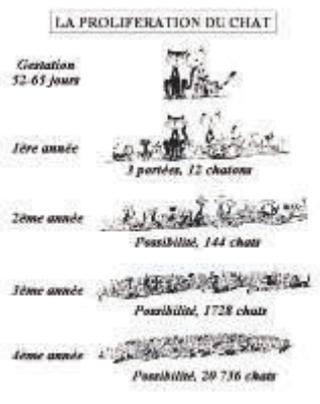
**Un avis d'information est laissé sur le pare-brise du véhicule.** Le contrevenant doit payer l'amende et pourra la contester par courrier directement auprès de l'ANTAI.

La municipalité mène une réflexion sur les modalités de stationnement et la mise en place d'une vidéosurveillance pour la saison 2015.

**Pourquoi faire stériliser son chat ?**

La reproduction des animaux est l'une des plus grandes causes d'abandon.

De nombreuses portées de chatons sont vouées à devenir les victimes du froid, de la faim, de la maladie et hélas bien souvent de la cruauté de certains humains qui trouvent en ces êtres des souffre-douleur sans défense.



**STERILISATION = SOLUTION**

Alors que les éleveurs continuent à faire venir au monde des portées à tour de bras, que fleurissent des supermarchés où les animaux de compagnie sont vendus comme des produits ménagers, à crédit à bas prix, les refuges, eux, sont saturés.

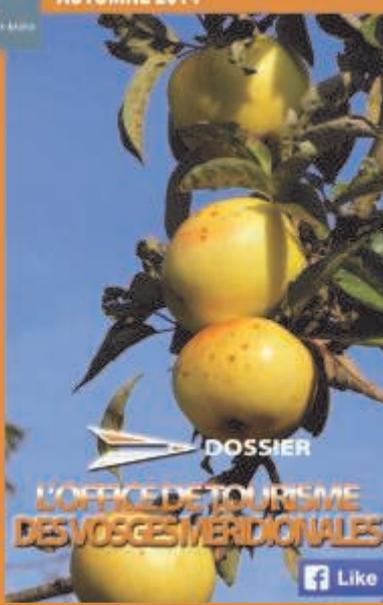
Les particuliers font faire des bébés à leur animal et distribuent les petits à qui veut bien les prendre. Mais combien de ces chatons si mignons à 2 mois, finissent ensuite dans nos refuges ou écrasés sur la route ?...

**Une seule solution : la stérilisation!**

Message de la Société Vosgienne de Protection Animale  
41 rue des Forges - 88600 BROUVELIEURES  
Tél: 03.29.50.21.32 / @: svpa.brouvelieures@wanadoo.fr

CADRE DE VIE

**PLOMBIÈRES-LES-BAINS**



DOSSIER

L'OFFICE DE TOURISME DES VOSGES MÉRIDIONALES



**SOMMAIRE**

<b>Editos</b>	3
<b>Une ville à l'écoute des jeunes :</b>	
• La rentrée scolaire 2014/2015	4
<b>Et des séniors :</b>	
• Un autre regard sur nos aînés	5
• L'association "Les Écureuils"	6
<b>Sur le terrain :</b>	
• Une équipe à votre service	7 - 8 - 9
<b>Les travaux au fil des jours :</b>	
• Retour sur le Clos des Deux Augustins	
• Où se trouvent les toilettes publiques SVP ?	10
• Construction d'une halle	
• En bref	11
<b>La ville vous parle :</b>	
• Promenons-nous dans les bois	12
• Accompagner, soutenir, informer, aider	13
<b>Dossier :</b>	
• L'Office de Tourisme des Vosges Méridionales 14 - 15 - 16	
<b>En direct de Plombières :</b>	
• Bienvenue aux nouveaux commerçants	17
<b>Une vie associative active :</b>	
• Un Marché de Noël tout en tradition	18
• L'association du Marché de Noël	19
<b>Rubriquagora - Exprimez-vous ! :</b>	20

**INFOS PRATIQUES**

Mairie :	03 29 66 00 24	Médigarde :	0 820 33 20 20
Groupe scolaire :	03 29 66 07 37	SAMU :	03 29 23 40 64
Maison de retraite :	03 29 66 00 76	Gendarmerie :	03 29 66 50 17
Com. de communes :	03 29 66 54 31	SDIS 88 :	03 29 69 53 30

Office de Tourisme des Vosges Méridionales : 03.29.66.01.30

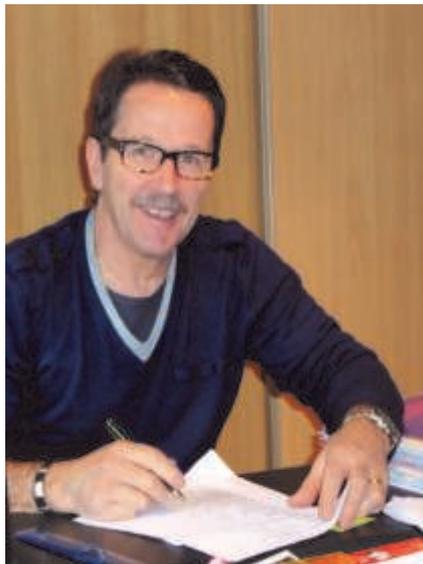
**PLUS D'INFO**

Pour en savoir plus, consultez notre site sur [www.plombiereslesbains.fr](http://www.plombiereslesbains.fr) ou suivez le fil d'actualités sur notre page FaceBook "Ville de plombières les Bains".  
Retrouverez également toutes les informations sur les animations et les manifestations sur le programme, sur notre site [www.plombiereslesbains.fr](http://www.plombiereslesbains.fr) ou sur notre page FaceBook "esc.plombiereslesbains".

À bientôt,  
La rédaction.



## PAROLES DU MAIRE



L'année Plombinoise sera marquée (entre autre) par le changement de municipalité.

Plus de 6 mois passés maintenant aux commandes de la cité, toujours autant de travail, d'enthousiasme et de réel plaisir à travailler pour vous.

Mon équipe municipale est à votre écoute, avec modestie, proximité et fonctionne en toute démocratie. Nous tenons le cap que nous nous étions fixé dans notre campagne, je suis très satisfait de la manière dont celle-ci travaille : beaucoup de dévouement, d'engagement, il n'y a pas d'amateurisme mais au contraire, des personnes mobilisées pour le bien de Plombières. Les dossiers sont là, pas faciles à traiter, certains très complexes, mais ça avance.

Pas de miracle bien sûr, vous avez eu, il y a quelques mois, les résultats de l'audit financier que nous avions demandé.

Ne revenons pas sur ce sujet, maintenant vous êtes informés, il nous faut avancer.

La rentrée scolaire qui vient de se passer a été une réussite, avec quelques petites mises au point à régler dans les jours qui ont suivis. Et, grâce à la bonne collaboration des parents d'élèves, des enseignants, de Madame la Directrice, la participation des FRANCAS et du personnel communal, tout est rentré dans l'ordre et tout se passe dans les meilleures conditions possibles pour le bien être de nos enfants.

Merci à tous de votre implication dans ce lourd dossier (Réforme des rythmes scolaires et mise en place des Nouvelles Activités Pédagogiques "NAP") que nous avons dû mettre en place.

Dans le précédent bulletin municipal, je vous parlais aussi de la toiture de l'église Saint-Amé. Ce dossier complexe n'avance pas aussi vite que je le voudrais. Ne vous étonnez pas de voir encore prochainement, une entreprise effectuer un nouveau bâchage de la toiture de cet édifice. La priorité absolue, en attendant la finalisation de ce dossier, est de mettre l'église Saint-Amé hors d'eau!

Je dois prendre toutes les précautions nécessaires et cela demande du temps. Mais j'en suis persuadé, nous allons y arriver.

Un été pluvieux, un contexte économique très difficile, la situation de notre ville, à l'instar de notre pays, n'est pas très favorable.

Je fais tout pour fédérer les forces vives de Plombières. La réorganisation du centre bourg, l'Espace Berlioz et le Cinéduc s'inscrivent en complément de projets privés et structurants qui devraient être mis en œuvre ces prochaines années. Le développement touristique et économique est un enjeu majeur et pour cela, rien ne sera laissé au hasard.

Vous serez informés de l'avancée de ces projets dont certains vont débiter dans le courant de l'année 2015. D'autres mettront un peu plus de temps. Des réalisations concrètes, simples, économiques, sans excès budgétaire ni gaspillage, car comme vous, c'est ce que nous souhaitons.

Les Fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. L'installation de notre magnifique Marché de Noël d'Autrefois est commencée. Les désagréments liés à la mise en œuvre de ces travaux sont incontournables. Aussi, je vous remercie vivement de votre compréhension et de votre indulgence vis à vis des personnes (bénévoles associatifs et personnel communal) qui vont mettre en place les décorations.

Avec moi et mon équipe, faites bouger, aimez et croyez en Plombières. J'ai besoin et je compte sur vous!

À très bientôt.

Cordialement,

**Votre Maire, Albert HENRY.**

## PAROLES CITOYENNES

**Cette rubrique est la vôtre!**

Envie d'en dire plus sur un thème, réagir sur différents sujets...

**Cette rubrique est pour vous!** C'est un espace d'expression où chacun peut faire partager son expérience, sa sensibilité ou son regard sur ce qui fait la vie quotidienne.

C'est ici un espace sans censure pour nous faire part de vos interrogations sur des sujets qui vous préoccupent.

Vous pouvez aussi faire partager des expressions et légendes de vos aïeux, ou simplement vos trucs et astuces au quotidien.

**Prenez contact avec nous** par courriel ou par voie postale\*. Nous vous publierons dans le prochain numéro.

\* Courriel : [com@plombieres.fr](mailto:com@plombieres.fr)

Adresse postale : Mairie de Plombières-les-Bains

1 place Beaumarchais - BP 5

88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS

**Tous ensemble pour une meilleure qualité de vie**

**Les poubelles !**

- ✓ Pas de dépôt sauvage dans les poubelles
- ✓ N'oublions pas la déchetterie
- ✓ Trions correctement nos déchets

**Les croques de chien !**

- ✓ Ramassons !
- ✓ Tenons nos amis en laisse !

**Le stationnement anarchique !**

- ✓ Laissons libres les places réservées aux handicapés
- ✓ Pensons aux piétons
- ✓ Ne nous garons pas sur les trottoirs !
- ✓ Respectons les arrêts minutes !

**Les tags !**

- ✓ Prônonons un art urbain, pas des dégradations !

**Campagne de prévention sur les incivilités**  
La sensibilisation est au cœur de notre projet



# UNE VILLE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

## RETOUR SUR LA RENTRÉE DES CLASSES 2014/2015



### OU UNE JOURNÉE (PRESQUE) COMME LES AUTRES...

Cette année, rentrée rimait avec nouveauté. En effet, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a changé le quotidien des classes du groupe Alfred RENAULD. Mais pas de panique, les enseignants et la commune, accompagnés par les FRANCAS, ont tout préparé pour une rentrée en douceur.

Après plusieurs semaines de réflexion et de concertation, cette fois-ci, c'est parti!

Effective depuis la rentrée, la réforme des rythmes scolaires se traduit par la répartition du temps d'enseignement hebdomadaire sur cinq jours, avec la scolarisation des enfants le mercredi matin, et la mise en œuvre des NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) quatre après-midi par semaine.

### UN DÉMARRAGE EN DOUCEUR

Chacun doit trouver de nouveaux repères. Aussi, le corps enseignant, l'association des FRANCAS, Atsem, animateurs et agents communaux sont à pied d'œuvre pour le bien de l'enfant. Au total, neuf personnes interviennent quotidiennement auprès des 170 élèves des deux écoles (maternelle et primaire). Cette équipe est placée sous la direction de Madame Blandine BOYON qui supervise les NAP, et fait le lien avec les enfants, les parents, les enseignants et la commune. Les enfants participeront à neuf activités différentes dans l'année : sportives, culturelles ou créatives. Chaque activité est articulée sous forme de projet d'animation d'une durée de six semaines. Ces projets sont construits par l'équipe éducative en lien avec le projet éducatif des FRANCAS.

**À noter que les NAP sont gratuites et facultatives. Pour y participer, l'inscription est obligatoire et engage l'enfant pour un trimestre.**

**Les inscriptions se font auprès de la Directrice des NAP : Madame Blandine BOYON**

**Tél. : 06.73.25.00.13 / @ : cleplombieres@francas-vosges.org**

**Madame BOYON tient des permanences à la Mairie les matins, de 9h à 11h30, hors vacances scolaires.**

### DES NOUVEAUTÉS AUSSI CHEZ LES ENSEIGNANTS

De nouveaux enseignants ont fait leur rentrée aux écoles du groupe Alfred RENAULD à Plombières.



Nous accueillons Madame Claudine COLANTONIO, qui nous fait l'honneur de faire sa dixième rentrée scolaire à Plombières en décharge de classes. Mme COLANTONIO intervient sur six niveaux, de la grande section de maternelle au CM2, trois jours par semaine.

Monsieur Olivier LECORNU vient compléter l'effectif pour la classe des CE2 / CM1, au côté de Madame Chloé BROYEZ, Directrice de l'établissement. Nous accueillons également Monsieur Roland HEDTMANN, déjà bien connu par les parents des anciens élèves plombinois. En effet, Monsieur HEDTMANN, ancien Directeur de l'école primaire, retrouve sa classe des CM2, qui a la particularité d'être installée au collège Montaigne.

Cette année, Monsieur Aurélien GUILHEM prend les fonctions de BZ.

### D'autres voquent vers de nouvelles aventures...

Ainsi, nous notons les départs de Mesdames Delphine STRABACH (mi-temps en grande section de maternelle / CP) et Sandrine GALMICHE (décharge de classes).



Et, bien que sa pudeur ne le souhaite pas, nous avons une pensée particulière pour "le maître", Monsieur Philippe FLAMMANG.

Après avoir enseigné sept ans dans sa classe des CM1, nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets.

## UN AUTRE REGARD SUR NOS AINÉS

### LE CLOS DES ÉCUREUILS, UN LIEU DE VIE DANS LA CITÉ

**Le Clos des Écureuils est un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) qui accueille nos aînés dans une organisation avec des valeurs humaines. C'est un espace de vie où tout est fait pour que le résident se sente "chez lui".**

Le regard sur nos aînés en maison de retraite est souvent tronqué. Nous avons encore trop souvent l'image de "mouroirs", certainement véhiculée par les souvenirs des anciens hospices.

Au Clos des Écureuils, le projet d'établissement offre aux personnes âgées l'occasion de retrouver un environnement social. L'équipe pluridisciplinaire permet à nos séniors qui étaient parfois isolés à leur domicile, et souvent vulnérables, de trouver dans la structure le goût de la vie en communauté et des moments de convivialité.

### UN PERSONNEL, LE CŒUR À L'OUVRAGE

**"Accueillir les personnes âgées en leur proposant un accompagnement personnalisé, convivial et de qualité, afin de les aider à vivre selon leur volonté, en prenant en compte leurs ressources physiques et sociales."**

C'est ainsi que le personnel, quelque soit la nature des missions, résume le travail et l'accompagnement des résidents :

**Le personnel soignant :** composé de vingt personnes (trois infirmières, quatorze aides-soignantes et trois aides-médecopsychologiques), l'équipe accompagne le résident dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie (soins, liens avec les médecins, les familles) en recherchant la participation de celui-ci chaque fois que c'est possible, dans l'objectif de rétablir ou de maintenir le plus haut niveau possible d'autonomie.

**Le personnel hôtelier :** neuf agents de service hospitalier (ASH) assurent la logistique quotidienne (repas, protocoles d'hygiène et entretien) et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des résidents. Un homme d'entretien technique complète l'équipe, placée sous la responsabilité du personnel soignant.

**La restauration :** Trois agents, dont un chef cuisinier, assurent la confection des repas. Ils élaborent des menus selon les saisons en lien avec une diététicienne, avec le concours d'une commission à laquelle participent également des résidents, le personnel et les animatrices. Les repas sont cuisinés sur place, avec des produits frais et soigneusement sélectionnés.

Ils participent également aux ateliers culinaires proposés aux résidents par l'équipe d'animation et l'association "Les Écureuils". Notamment, la confection de biscuits de Noël qui seront vendus lors du **"Marché de Noël des Écureuils", le 13 décembre prochain** dans la structure, au profit de l'association et surtout des résidents.

**L'animation :** Une attention particulière est portée sur la qualité des animations proposées par l'établissement. Elles sont encadrées par une animatrice à temps plein et soutenues pleinement par les bénévoles de l'association "Les Écureuils", sous la responsabilité de l'animatrice principale. Les activités internes et externes visent au maintien du lien social au sein de l'établissement et vers l'extérieur (vie communale, rencontres sportives et conviviales avec d'autres établissements, jumelage avec l'EHPAD de Potigny, etc.). Ces activités sont proposées en fonction des souhaits exprimés par les résidents. Un accompagnement individuel est également possible.

Le projet d'animation est élaboré en concertation, au sein de la commission dédiée qui se réunit quatre fois par an. La commission est composée des animatrices, des résidents et des bénévoles. L'animatrice principale soumet le projet à la Direction pour validation.

**Les intervenants extérieurs :** Ils sont nombreux et leurs domaines d'intervention variés : de l'actigym (activités physiques adaptées et encadrées par un animateur diplômé), des médecins, des kinésithérapeutes, des coiffeurs ou esthéticiennes ou encore des professionnels de la zoothérapie (Association de Zoothérapie de l'Est "AZE"). Infos sur [www.zootherapidelest.fr](http://www.zootherapidelest.fr)

Des professionnels qui réconcilient âge et dignité. Chaque résident a le choix de l'intervenant.

**La Direction :** Elle est assurée par deux personnes : Monsieur Luc LIVET, Directeur et son assistante Géraldine. Ils sont garants de la cohésion des soins et de la qualité de vie dans l'établissement.

L'équipe pluridisciplinaire met en œuvre le projet d'établissement élaboré au sein du Conseil de la Vie Sociale (CSV). Le CSV est composé de représentants des résidents, du personnel et des familles. Au-delà des actions, il est garant de l'élément fondamental du projet évoqué en introduction : **le respect de la personne âgée.**



SÉANCE DE ZOOTHÉRAPIE : PRÉSENTATION DE MARCELLE, LA TOURTERELLE AUX RÉSIDANTS



BUREAU DES INFIRMIÈRES ET DU PERSONNEL SOIGNANT



LES CHEFS SURPRIS DANS LEUR CUISINE



SÉANCE D'ACTIGYM ENCADRÉ PAR BERNARD VERRIERE



ROLANDE DUVAL, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION "LES ÉCUREUILS" ET SYLVIE, ANIMATRICE



# ASSOCIATION "LES ÉCUREUILS"

Écoute, accompagnement et animations auprès des aînés et de leurs proches, tel est le projet de l'association qui œuvre au quotidien à l'EHPAD de Plombières "Le Clos des Écureuils".



RÉUNION DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION ET DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE



FÊTE D'ANNIVERSAIRE AVEC LA CHORALE ANIMÉE PAR GHISLAINE



OFFICE RELIGIEUX CÉLÉBRÉ PAR LE PÈRE JEAN-LOUIS NGABONZIMA



MOMENT D'ÉCHANGE AUTOUR DES JEUX AVEC LE CLUB DE LA BONNE HUMEUR



SÉANCE DE GYM DOUCE ANIMÉE PAR ANNE-MARIE



ATELIERS CRÉATIFS : PRÉPARATION DE JARDINIÈRES AVEC ROLANDE DUVAL



SÉANCE DE PRÉPARATION AU TROPHÉE INTERVILL'ÂGES 2014

## DE 7 À ..., L'ÂGE DE TOUS LES POSSIBLES !

Cette association, c'est "Les Écureuils", une équipe de bénévoles avec une quinzaine de membres "très" actifs, née à l'aube du printemps cette année. Ses membres sont animés par une même volonté : associer tous les acteurs du projet associatif au "bien vieillir ensemble". Ainsi, résidents, familles, professionnels et bénévoles sont unis sous la bienveillance de la Présidente, Madame Rolande DUVAL et du Directeur de l'établissement, Monsieur Luc LIVET.

## QUEL EST SON RÔLE ?

**Son rôle premier est bien de créer du lien social et de la proximité.**

À travers des échanges privilégiés proposés aux résidents, individuellement ou en groupe, l'association "Les Écureuils" accompagne la vie quotidienne de l'EHPAD. Les bénévoles s'investissent et participent au développement de l'animation socioculturelle en collaboration avec l'établissement. Pour cela, elle coordonne et facilite des actions sociales, culturelles et intergénérationnelles aux côtés des professionnels, avec les familles et les intervenants extérieurs. Elle favorise l'initiative des résidents et leur implication dans le respect des valeurs telles que la dignité humaine, la neutralité, la mixité et la participation.

## PAR QUELLES ACTIVITÉS ?

Ici, l'activité ne s'entend pas au sens occupationnel, mais bien comme une démarche globale d'accompagnement tenant compte du contexte personnel, toujours en lien avec les animatrices et sous le regard de l'équipe soignante.

Chorale, dessin, lecture, couture, gym douce, groupes de paroles, bourse aux vêtements, jardinage, rencontres intergénérationnelles, inter-associatives ou inter-résidences, activités manuelles, ateliers de cuisine, sorties culturelles ou gastronomiques, participation aux manifestations locales, goûters d'anniversaire, récits de vie, ou encore, marché de Noël; la liste est longue et non exhaustive.

Ce sont autant de supports et d'occasions qui permettent aux résidents de participer à la vie de l'institution. En leur donnant des responsabilités, en les impliquant dans des projets, en ouvrant l'établissement sur l'extérieur, en créant des passerelles avec la vie de la commune, l'association et l'équipe professionnelle aident nos aînés à tenir un rôle leur permettant de trouver du plaisir à vivre.

*"Agir envers les autres comme nous voudrions que l'on agit envers nous même, c'est ce qu'on peut appeler la doctrine de l'humanité et il n'y a rien au-delà".*  
CONFUCIUS.

**NOUS SOMMES BÉNÉVOLES ET TOUT CE QUE NOUS FAISONS EST ENTIÈREMENT GRATUIT.**

**SI VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR L'ASSOCIATION, VOUS POUVEZ ADHÉRER (5€) ET PARTICIPER À NOS ACTIONS, OU NOUS SOUTENIR EN ÉTANT MEMBRE BIENFAITEUR. À VOTRE BON CŒUR !**

## UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



### LES SERVICES MUNICIPAUX : UNE ENTREPRISE À L'APPUI DE LA COLLECTIVITÉ

**Le fonctionnement au quotidien de votre municipalité est assuré par les services municipaux. Ceux-ci sont composés de fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale, qui exécutent les directives données par le Maire, dans le cadre de la réglementation en vigueur dont la charpente est constituée par le Code Général des Collectivités Territoriales.**

Ces fonctionnaires territoriaux appartiennent à des cadres d'emplois de catégories A, B ou C répartis dans les filières suivantes : administrative, technique, culturelle, sportive, animation, médico-sociale, sécurité et police.

À Plombières-les-Bains, 8 agents relèvent de la filière administrative, 17 de la filière technique, 3 de la filière animation, 3 de la filière médicosociale (Atsem) et 1 de la filière sécurité et police.

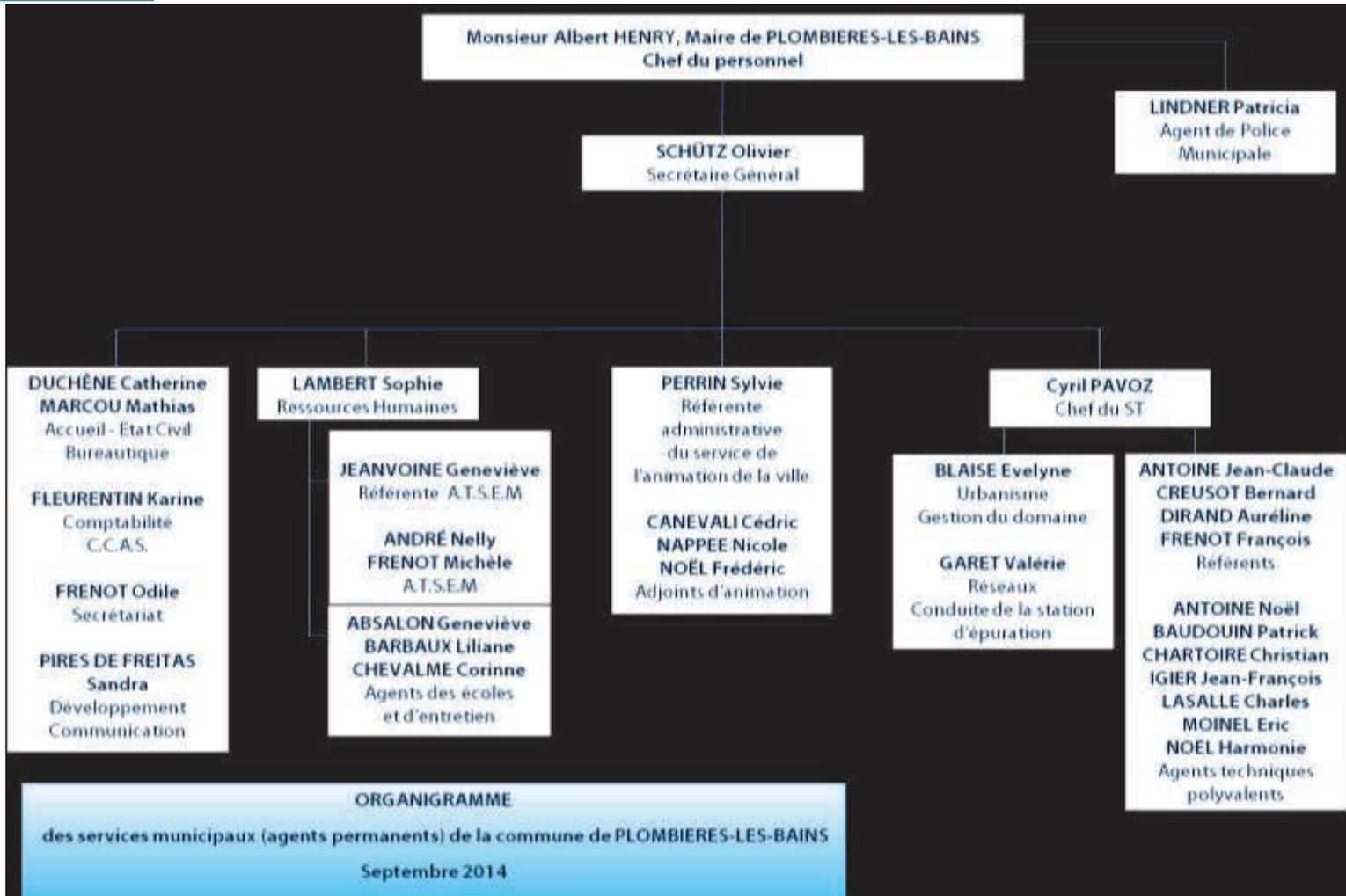
L'animation et la coordination des services appartiennent au Secrétaire général de Mairie, qui est en relation quotidienne avec le Maire.

**Le Maire : Il est à la fois agent de la commune et agent de l'État.** Il représente la commune à l'égard des tiers. Il est chargé de préparer et d'exécuter le budget et les délibérations du conseil municipal. Il peut également être chargé, en tout ou partie, de certaines de ses compétences par délégation de l'assemblée délibérante.

Il est seul chargé de l'administration municipale, mais il peut procéder à des délégations de fonctions à ses adjoints. En outre, le Maire est chargé des pouvoirs de police.

**Le Secrétaire général : Il est l'interface entre l'équipe élue et l'administration communale.** Le Secrétaire général suit l'ensemble des dossiers gérés par la Commune et garantit le bon fonctionnement des services. Collaborateur direct du Maire et sous son autorité, il est le chef hiérarchique de l'ensemble du personnel.

**La Police Municipale : Elle est une police de proximité et de contact sous l'autorité directe du Maire.** Elle constate les infractions au stationnement (gênant, interdit, dangereux). Elle assure la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Elle contrôle les arrêtés municipaux temporaires et permanents et assure la police des marchés et manifestations. Elle effectue également différentes actions d'information et de sensibilisation.



**Le Service Administratif : Sous l'autorité du Secrétaire général, il regroupe les activités assurant le bon fonctionnement de notre collectivité.**

Parmi les affaires générales, le service administratif assure l'accueil et l'orientation du public. Il gère les modalités administratives : l'état civil, la gestion des cimetières, l'interface pour la délivrance des cartes nationales d'identité, des passeports. Il assure une fonction de secrétariat auprès des services et des élus. Il exécute les opérations relatives aux élections et au recensement de la population, la préparation des conseils municipaux, le suivi des affaires et des transports scolaires, les relations avec les administrés et les associations, l'archivage, la gestion des réseaux informatiques et de la téléphonie des différents bâtiments communaux, etc.

La fonction "comptabilité" assure l'élaboration, le suivi et l'exécution des budgets de la commune tant en dépenses (ex : factures, marchés publics) qu'en recettes (ex : impôts et subventions), la gestion des emprunts et de la trésorerie. Il doit également rechercher et mettre en œuvre tous les outils permettant un contrôle de gestion efficace. Il agit en collaboration avec le receveur municipal (comptable public) chargé d'exécuter les recettes et les dépenses prescrites par l'ordonnateur (le Maire). Il assure le suivi des contrats, des conventions, des délégations de Service Public.

La fonction "ressources humaines" assure la gestion des carrières et des rémunérations. Il est également en charge du recrutement et de la formation, du dialogue social et du suivi des régies municipales de recettes.

La fonction "communication" regroupe la communication institutionnelle (rédaction et diffusion du bulletin municipal, suivi de la page Facebook de la commune, mise à jour du site internet), et les relations avec la presse.

**Le personnel d'animation : Sous l'autorité du Secrétaire général, il assure la conception, l'organisation et le suivi des événements culturels, sportifs et festifs pour le compte de la collectivité.**

En outre, il gère la location des salles communales. Il participe à l'animation des activités périscolaires et fait le lien avec le tissu associatif (impression d'affiches, réservation des salles et du matériel, réservation de films, etc.).

**Le personnel des écoles et le personnel d'entretien : Il est placé sous l'autorité de la responsable des ressources humaines. Il participe à la gestion et l'organisation de l'accueil périscolaire, à l'organisation de la restauration scolaire et à l'entretien des bâtiments.**

Si le personnel enseignant et l'action pédagogique relèvent de l'Éducation Nationale, tout ce qui touche au fonctionnement des écoles maternelles et primaires est de la compétence communale.

La Commune doit permettre d'assurer l'accueil des enfants dans de bonnes conditions et fournir les moyens nécessaires (construction et entretien des bâtiments, matériel pédagogique, logistique, personnel, ATSEM, surveillants cantine).

**Les Services Techniques: Il regroupe les activités relatives à la gestion et à l'entretien des biens communaux, et la réalisation des travaux.**

Sous l'autorité du Secrétaire général, le chef des Services Techniques est chargé de l'encadrement du personnel placé sous son autorité, de la planification et du suivi des activités techniques, de la réalisation des études, du suivi des marchés publics et des contrats d'entretien (liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures), du suivi des travaux et des opérations de réception, des relations avec les prestataires, les délégataires et les pétitionnaires, de la mise en œuvre des consignes liées à l'hygiène et à la sécurité.

Les services techniques assurent la gestion du domaine, la surveillance et le suivi des consommations des bâtiments communaux (eau, gaz, électricité), le suivi des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, déclarations d'achèvement de travaux), des contrats d'assurances, et des contrats de location.

Sous l'appellation "ateliers municipaux" le service assure la maintenance des équipements (terrains de tennis, aires de jeux, stade de foot), l'entretien des espaces verts (parcs, massifs, jardinières), des bâtiments communaux, de la voirie (rebouchage de trous, déneigement, nettoyage des bois d'eau), du parc véhicule, la conduite de la station d'épuration et l'entretien des réseaux d'assainissement, ainsi que toute la logistique rattachée à l'organisation des manifestations (transport et montage de matériel, installation des illuminations, etc.).





## RETOUR SUR LE CLOS DES DEUX AUGUSTINS

### SUR LES RAILS

Nous avons largement abordé ce dossier dans le dernier bulletin municipal et nous ne reviendrons pas sur les nombreuses anomalies constatées que nous nous efforçons de rectifier. À ce jour, si nous sommes parvenus à corriger le tir et à permettre l'ouverture au public d'une partie du bâtiment, la commission de sécurité n'a pas autorisé l'ouverture de la partie hébergement destinée aux stagiaires.

Nous héritons d'un chantier nécessitant encore de nombreux et coûteux travaux : le remplacement de vitrages, la sécurité incendie à revoir, la mise aux normes des portes, etc. Nous le regrettons vivement, mais n'avons guère d'autre choix que d'achever ce qui a été entrepris.

S'agissant du projet de développement des métiers d'arts sur notre commune, nous menons, avec les partenaires institutionnels, une réflexion sur la redéfinition des objectifs et des orientations. Comme nous l'avions annoncé, sur le bulletin précédent, nous avons travaillé dans un premier temps avec tous les occupants afin de trouver des solutions. C'est aujourd'hui chose faite puisque le rez-de-chaussée a obtenu (enfin!) l'autorisation d'ouverture au public.

Nous accueillons également de nouveaux professionnels depuis cet été : Messieurs Lucas THIRIAT, vitrailliste d'art et Innocent TIENDREBEGO, artiste sculpteur bronzier. Ces deux professionnels étaient en attente respectivement depuis plus de six mois et plus d'un an pour s'installer dans un atelier au Clos des Deux Augustins. C'est maintenant chose faite et dans les meilleures conditions possibles au vu de l'état de la structure, nous le rappelons.

Nous accueillerons également pour la fin de cette année un nouvel artisan d'art : Monsieur Éric VILMAIN, coutelier spécialisé dans le Damas.

Depuis la rentrée de septembre, l'école de musique intercommunale a également intégré les lieux et s'est installée au rez-de-chaussée, au côté de l'atelier de Monsieur Eddie LEGUS, verrier au chalumeau.

Notre objectif premier était de définir une nouvelle organisation cohérente et des solutions pour que chacun puisse enfin exercer dans de bonnes conditions. Ce travail en commun commence à porter ses fruits. Affaire à suivre...



PHOTO 1 : M. HANZ HORBACH, BROCANTEUR

PHOTO 2 : M. YUSSEF EL-SALEH, ARTISTE PEINTRE ET SCULPTEUR

## OÙ SE TROUVENT LES TOILETTES PUBLIQUES SUP ?

### "QUE PEUT-ON RÉPONDRE À CETTE QUESTION ?"

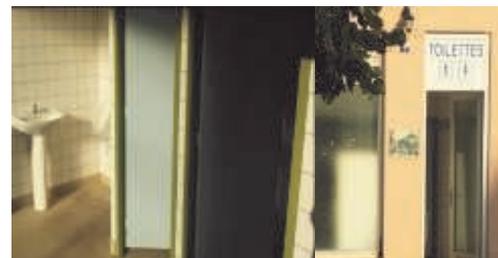
**Les professionnels du centre historique nous l'ont fait savoir et il est vrai que le constat est édifiant !**

Les finances de notre commune sont dans le même état que nos toilettes. C'est un fait. Mais nous avons toutefois décidé de prioriser une action pour pallier cette situation insupportable pour une commune touristique et thermale de surcroît.

Aussi, un dossier de demande de subvention a été adressé à nos partenaires pour que nous puissions avant le Marché de Noël 2015, et même plus tôt si possible, mettre en service des toilettes publiques dignes de ce nom !



Rue Liétard



Place Maurice JANOT



Rue Fulton



Rue Saint-Amé

	Etat général	Accessibilité	Entretien automatique	Fermeture horaires
RUE FULTON	Vétuste	Non	Non	Non
RUE SAINT AME	Vétuste	Non	Non	Non
RUE LIETARD	Fermé			
PLACE MAURICE JANOT	Moyen (inadapté)	Oui	Non	Non

# CONSTRUCTION D'UNE HALLE



**Fin 2013, des travaux pour la construction d'une halle à proximité du parcours d'accrobranches ont démarré. Nous venons d'établir un bilan d'étape technique et financier pour cette opération.**

Résultats : nous avons été contraints, une fois de plus, de provoquer d'urgence un arrêt de chantier.

La situation est complexe :

- construction sur des terrains n'appartenant pas à la commune,
- travaux commencés avant notification des subventions (= perte d'une partie de ces financements),
- couverture non commandée,
- destination de l'ouvrage à préciser,
- etc.

Nous avons donc, comme cela avait été le cas pour le Clos des Deux Augustins, repris ce dossier à zéro pour trouver une issue qui serait la moins coûteuse possible pour notre commune et pour convenir d'une affectation cohérente, compte tenu notamment de l'implantation de l'ouvrage.

Encore un chantier à reprendre au vol... À suivre.

## EN BREF !

### MAISON DES ARTISANS D'ART

Après un arrêt de chantier de plus de 10 mois, les travaux de la Maison des Artisans d'Art ont repris en septembre cette année. La fin du chantier est prévue pour début 2015.

### AIRE DE JEUX DU PARC TIVOLI

Le Parc Tivoli ne répond plus aux normes du **Décret n°94-699 du 10 août 1994 fixant les exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux.**

Compte-tenu de la dangerosité liée à sa vétusté, nous avons dû prendre un arrêté de fermeture du site au public et avons programmé le démontage des jeux pour la fin de cette année. Merci de votre compréhension.

### MISE EN SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Nous avons planifié au cours des prochains mois une rénovation des pavages du centre historique par les services techniques communaux.

Vous avez certainement déjà constaté l'avancement des travaux.

Si les conditions météorologiques le permettent, le chantier sera achevé pour mai 2015.



RÉFECTION DES PAVÉS DE LA PLACE NAPOLÉON III  
ÉTÉ 2014

### LA PROPRETÉ DE LA VILLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Le service de la propreté de la ville de Plombières est composé de quatre personnes, plus un agent de la Communauté de Communes des Vosges Méridionales qui intervient avec la balayeuse.

Ces agents nettoient, ramassent, entretiennent toute l'année. Ils sont là tous les jours. Et même si souvent on ne les voit plus, ils abattent un travail considérable.

#### Leurs missions :

- assurer la propreté de l'espace public (voiries, trottoirs, places, parcs, etc.),
- nettoyer les trottoirs ou chaussées dangereuses, effectuer le nettoyage après les fêtes et toutes les manifestations organisées sur le territoire de la commune,
- effectuer le nettoyage après le marché hebdomadaire,
- combattre les déchets sauvages et les jets en tout genre,
- lutter contre les tags, l'affichage sauvage et les dégradations,
- lutter contre les déjections canines.

L'agent de police intervient régulièrement à leurs côtés (constats, sécurisation, prise d'arrêtés, etc.).

**La propreté d'une ville c'est souvent l'une des premières choses que l'on remarque dans une cité.**

**Veillons à ce que l'impression que donne Plombières soit bonne !**



LA RUE STANISLAS ET LA PLACE DU BAIN ROMAIN



## PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

### LES COUPES AFFOUAGÈRES

**Le traditionnel tirage au sort pour les coupes affouagères aura lieu dans la Salle du conseil en Mairie le 12 novembre 2014 à 20h :**

- 20 lots de 10 stères façonnés bord de route qui seront prêts pour mars 2015
- 25 lots de 10 stères à exploiter en forêt prêts à être
- distribués au Canton du Tertre et à proximité du Gros Chêne.

**Les inscriptions pour le tirage au sort sont ouvertes à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture mentionnées à la page 2 du présent document.**



**L'O.N.F. –Unité territoriale de Remiremont – et François GUÉROLD de l'Université de Metz communiquent sur l'importance de conserver du bois mort en forêt.**

### LE BOIS MORT : RICHESSE MINÉRALE et FORÊT VIVANTE.

La fertilité minérale d'un sol forestier dépend des éléments nutritifs (= nutriments) qu'il contient. Le stock en éléments minéraux disponible n'est pas fixe et résulte d'un ensemble de mécanismes dans lesquels la végétation intervient. Il existe des flux entrant (apports d'éléments) et des flux sortant (exportation d'éléments) de minéraux.

Lors de leur croissance, les arbres stockent dans leur biomasse des éléments minéraux. Le bois est donc riche en éléments minéraux et notamment, les branches, branchettes et feuilles.

Dans différentes régions de France et en particulier dans les Vosges, les sols sont acides (voir très acides) et très pauvres en éléments minéraux. Ces carences minérales contribuent fortement à des pertes de vitalité des arbres. Dans les forêts qui se développent sur des sols pauvres, le principal apport d'éléments nutritifs comme le calcium et le magnésium se fait grâce aux processus naturels de décomposition et de minéralisation du bois mort et des litières.

**Aussi est-il nécessaire de laisser du bois mort en forêt pour que les cycles naturels de restitution des éléments puissent perdurer pour maintenir la fertilité des sols.**

Par exemple dans un contexte de sol pauvre, il est important, voir fondamental de laisser au sol les branches et branchettes issues de la coupe des arbres. Leur exportation à des fins de valorisation commerciale (bois énergie) risque d'appauvrir les sols et peut mettre en péril la production forestière. Il est tout aussi déterminant de ne pas augmenter l'exportation de grumes (tronc) par une surexploitation de la forêt. Il s'agit de facteurs déterminants qui doivent absolument être pris en compte dans le développement de politiques liées à l'exploitation des forêts.

La pauvreté des sols forestiers dans les Vosges est avérée depuis longtemps et le fait d'avoir recours à des épandages d'amendements pour corriger les carences minérales, est là pour en témoigner. Les opérations d'amendements ont un coût important pour la société, coût qui peut être limité dans le futur en respectant le cycle naturel des éléments.

Le bois mort ne peut et ne doit pas être perçu comme un déchet qui salit les forêts. Bien au contraire, il s'agit réellement d'une source indispensable d'éléments minéraux pour les sols. En outre, le bois héberge une diversité importante d'organismes qui participent à sa dégradation et nombre d'entre eux servent à leur tour de nourriture pour une diversité importante d'espèces animales, notamment d'oiseaux. Il s'agit là d'éléments de la biodiversité qu'il convient également de prendre en considération.

**François GUEROLD**  
**Laboratoire Interactions Ecotoxicologie Biodiversité Écosystèmes**  
**CNRS UMR 7146**  
**Université Paul Verlaine . METZ .**

# ACCOMPAGNER, SOUTENIR, INFORMER, AIDER



## LE CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS)

Le CCAS est ouvert à tout public. Il Intervient dans différents domaines :

Constitution de dossiers (demande de logement, Couverture Maladie Universelle "CMU", Aide aux Personnes Agées "APA", Revenu de Solidarité Active "RSA", carte d'invalidité, dossier d'hébergement des personnes âgées en maison de retraite) ; aides d'urgences. Le CCAS exerce ses missions en liaison avec les institutions publiques et privées à caractère social ; organise le repas des aînés, les colis de fin d'année.

Il intervient dans les moments difficiles des familles ou personnes seules.

Pour aider nos plus défavorisés, la banque alimentaire a ouvert le 1er septembre 2014. Le local se situe dans la mairie et l'entrée est rue Cavour.

Les bénéficiaires recevront des colis alimentaires variés. La distribution s'effectuera chaque vendredi de 14h à 16h par des membres bénévoles du Conseil d'Administration du CCAS.

Afin de déterminer votre éligibilité, vous devrez vous rendre au secrétariat du CCAS sur rendez-vous (03.29.66.60.01).

Vous devrez vous munir de vos justificatifs de ressources et vos dépenses. Chaque situation sera étudiée au cas par cas.



## LA FORMATION BAFA "BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR"



DU 22 AU 24 ET DU 27 AU 31 OCTOBRE 2014  
• DEMI-PENSION  
• PLOMBIÈRES-LES-BAINS (88370)

La Municipalité affirme sa volonté de développer sa politique enfance/jeunesse. Ainsi, elle donne la possibilité aux jeunes de Plombières-les-Bains et d'autres communes environnantes de passer le BAFA.

L'organisation de cette formation est confiée aux Francas, Fédération Nationale reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de la Jeunesse et de la Vie Associative et habilitée à dispenser le BAFA.

Être animateur, animatrice, c'est participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.

La formation se déroulera à PLOMBIÈRES :

Phase 1 : Du Mercredi 22 au Mercredi 24 Octobre 2014 et du Lundi 27 au Vendredi 31 Octobre 2014  
Stage de formation générale d'une durée de 8 jours.

Phase 2 : Stage d'approfondissement d'une durée de 6 jours.

**Chaque stagiaire devra être âgé de 17 ans au premier jour.**

Pour toute inscription ou renseignement, contacter :  
L'Association Départementale des Francas des Vosges

Maison des Associations  
Quartier Magdeleine  
8 Rue du Général Haxo  
88000 ÉPINAL

Tél : 03.29.82.48.08

@ : lesfrancasdesvosges@wanadoo.fr

www.francaslca.net



## L'OFFICE DE TOURISME DES VOSGES MÉRIDIONALES

### L'OTVM EN QUELQUES CHIFFRES...



**2013** : année de la certification Marque Qualité Tourisme de l'office de tourisme.  
**L'Office de tourisme est engagé dans une démarche reconnue QUALITÉ TOURISME™.**

- Un marque Qualité Tourisme créée en 2003 à l'initiative de l'État
- Un engagement volontaire de l'Office de tourisme et un gage de confiance pour les visiteurs : le besoin d'une qualité irréprochable pour la satisfaction du client
- Le besoin d'adapter l'offre aux évolutions de la demande
- Un renforcement de la communication vis-à-vis des acteurs du territoire



### 35 611 : le nombre de visiteurs reçus au sein de l'Office de tourisme en 2013 :

- ⇒ 31 963 à l'Office de tourisme à Plombières-les-Bains, dont 13 372 visiteurs en décembre avec une forte affluence lors des 4 week-ends du Marché de Noël,
- ⇒ 2 770 à l'Office de tourisme au Val-d'Ajol (dont 58% en Juillet et Août), et 878 au Point Info du Girmont-Val-d'Ajol, à l'occasion des marchés artisanaux en été.
- ⇒ **6 718** : demandes comptabilisées au guichet dont 14% de clientèles étrangères (principalement belges, néerlandaises et allemandes). 86 % de notre clientèle est française.

PART DES DEMANDES ETRANGERES	
BELGIQUE	35%
PAYS-BAS	30%
ALLEMAGNE	13%
SUISSE	6%

PRINCIPALES REGIONS	
Lorraine	33%
Paris - Ile de France	12%
Nord (Nord Pas-de-Calais, Picardie)	11%
Alsace	9%
Franche-Comté	9%

### L'OT AU SERVICE DE SES VISITEURS : TOURISTES, CURISTES ET LOCAUX

**Service Accueil** : édition et mise à disposition de documentations, annonces d'événements, programmes d'animations... Aide à la planification d'activités, à la découverte du territoire, conseils personnalisés, propositions d'excursions en partenariat avec l'OT Val-de-Vôge. Mise à disposition d'un service wifi, d'un espace enfants. Depuis cette année, l'OT à Plombières-les-Bains propose l'utilisation à un PC public.

**Service Commercial** : Aide pour la réservation d'hébergements (classés), proposition sur mesure, réservation de navettes taxi à prix avantageux pour relier Remiremont aux Vosges méridionales. Réservation de journées et de séjours "Spécial groupes" : depuis 2013, des journées "Spécial Enfants" ont été organisées grâce au concours de nos partenaires locaux.

**Boutique** : une mise en valeur du savoir-faire local et un service de proximité. Les visiteurs ont plaisir à y trouver des produits du terroir mais aussi des articles insolites (cartes postales anciennes, livres historiques, magnets...)

### NOS HORAIRES D'OUVERTURE 2014 :

#### Accueil de Plombières-les-Bains

Place Maurice Janot - Tél. 03 29 66 01 30 – Fax : 03 29 66 01 94

##### AVRIL-MAI-JUIN-SEPTEMBRE

du lundi au samedi : 10h - 12h /14h-18h  
 dimanches et jours fériés : 10h - 12h

##### JUILLET-AOÛT

du lundi au samedi : 10h - 12h /14h - 18h  
 dimanches et jours fériés : 10h - 12h /15h-17h

##### OCTOBRE-NOVEMBRE\*-DECEMBRE\*-JANVIER-FEVRIER-MARS

du lundi au samedi : 10h - 12h /14h - 17h.  
 Fermé les samedis en janvier hors vacances scolaires  
 Fermé les dimanches et jours fériés

##### \*WE DU MARCHE DE NOEL

samedi 14h-19h30 et dimanche 10h30 - 12h /14h - 19h30

#### Accueil du Val-d'Ajol

17, rue de Plombières - Tél. 03 29 30 61 55

##### HORS VACANCES SCOLAIRES

du lundi au vendredi : 9h30-12h  
 Fermé les week-ends et jours fériés

##### PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

du lundi au samedi : 9h30 - 12h /14h - 16h30.  
 Fermé les dimanches et jours fériés  
 Fermeture le dernier samedi des vacances scolaires

##### VACANCES D'ETE

du lundi au samedi : 9h30 - 12h /14h - 17h  
 dimanches et jours fériés : 10h - 12h.  
 Fermeture le dernier samedi des vacances scolaires

### Le "iSmartCircuit" :

Actuellement proposé à Plombières-les-Bains sur le parcours du circuit historique, le "i-circuit" est jalonné de QR Codes afin de découvrir le territoire des Vosges Méridionales 7j/7, 24h/24.

### Le Géo-caching à la découverte des trésors des Vosges Méridionales :

Faire découvrir des lieux méconnus même aux locaux, et attirer une clientèle familiale. Un circuit sur les 3 communes des Vosges Méridionales est actuellement en place avec la découverte de 4 curiosités.

Toutes les infos sur [www.vosgesmeridionales.com](http://www.vosgesmeridionales.com). Rubrique "Se divertir : Ballades et randonnées"

**Location de Vélos conventionnels et à Assistance Électrique** en partenariat avec l'association de la Route des Chalots.

**Une information 24h/24 sur chaque ville** : des bornes d'information touristique à disposition du public à l'extérieur des bureaux de l'Office de tourisme de Plombières-les-Bains et du Val-d'Ajol et au Point Info du Girmont-Val-d'Ajol.

**La diffusion des manifestations locales** qui valorisent le territoire des Vosges Méridionales (Des formulaires de transmission sont disponibles sur demande à l'Office de tourisme).

Une fois transmises à l'Office de tourisme, les informations sont saisies sur SITlor (Système d'Information Touristique - Lorraine) : ces informations sont alors visualisables par une soixantaine de structures : [www.tourismevosges.fr](http://www.tourismevosges.fr), [www.tourisme-lorraine.fr](http://www.tourisme-lorraine.fr), [www.calendrierdesfetes.fr](http://www.calendrierdesfetes.fr), [www.sortir.vosges.fr](http://www.sortir.vosges.fr), le site internet de l'Office de tourisme [www.vosgesmeridionales.com](http://www.vosgesmeridionales.com), les bornes d'information touristique : du Centre Pompidou à Metz, du Pays de Remiremont et ses vallées, mais également des sites de prestataires (radio, hôtels...).



### QUI EST L'OFFICE DE TOURISME (OT) ?

En structure EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial), l'OT est régi par le code du tourisme. **Son rôle est de promouvoir l'offre touristique de l'ensemble de son territoire.** Il est étroitement lié à la convention d'objectifs passée entre l'OT et la Communauté de Communes des Vosges méridionales.

#### Ses principales missions :

- **Accueillir et informer** les visiteurs
- **Élaborer des produits touristiques** et en faire leur commercialisation
- **Réaliser des supports de communication** valorisant les atouts du territoire
- **Communiquer** via différents supports dont internet
- **Œuvrer en collaboration avec ses partenaires** institutionnels et locaux
- **Favoriser la venue de touristes**, notamment par la mise en place d'un système de réservation de navettes taxis (entre la gare TGV de Remiremont et les 3 communes des Vosges Méridionales pour toute personne séjournant dans un des hébergements du territoire minimum 1 nuit).

#### L'équipe de l'office de tourisme des Vosges méridionales



L'équipe est composée de 6 personnes et 2 agents d'entretien (5,21 Équivalents Temps Plein) œuvrant à l'Office de tourisme à Plombières-les-Bains et au Val-d'Ajol :

- Une directrice,
- Une responsable accueil,
- Deux conseillers en séjours,
- Une chargée du développement commercial,
- Une chargée administrative et commercialisation,
- Deux agents au service d'entretien des locaux.

**Les décisions sont prises lors de commissions et de Comités de Direction conduits par Monsieur Albert HENRY, actuel Président de l'Office de Tourisme des Vosges Méridionales, et Maire de Plombières-les-Bains.**



## ÊTRE ADHÉRENT, C'EST DEVENIR PARTENAIRE DE L'OFFICE DE TOURISME ET DE SON TERRITOIRE

- Proposer à tous les visiteurs une **offre touristique de qualité** (accueil personnalisé, prise en charge du visiteur...).
- Participer à la **mise en valeur de notre territoire** et **communiquer auprès des visiteurs** sur les spécificités touristiques, patrimoniales, culturelles et environnementales de notre territoire
- Prendre possession de la **documentation éditée par l'Office de Tourisme** et la mettre à disposition de vos clients
- **Répondre rapidement aux demandes de mises à jour** (base de données, site Internet, éditions, etc.) afin d'améliorer ensemble la qualité du service rendu aux professionnels et aux visiteurs.
- **Répondre aux éventuels courriers de réclamations** que nous vous transmettons afin d'apporter ensemble une réponse pertinente aux touristes mécontents.
- **Répondre aux enquêtes et aux sondages** que nous pourrions vous proposer afin d'améliorer la connaissance du marché et la situation du tourisme sur notre territoire.
- **Transmettre dès que nécessaire, les modifications et nouveautés liées à votre structure\***, afin d'actualiser la base de données de l'Office de Tourisme et mieux renseigner la clientèle.

\*L'Office pourra être amené à faire usage, en interne, des données collectées dans le cadre du partenariat, à des fins d'information et de promotion touristique. L'adhérent bénéficie d'un droit de consultation et de rectification des données le concernant.

### NOS BROCHURES

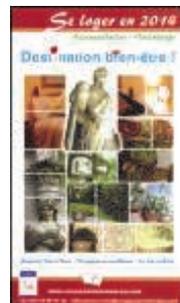
**Notre guide Hébergement**: Présentation des structures d'hébergement du territoire (Hôtels, chambres d'hôtes, campings, meublés).

**Notre guide découverte**: Vitrine des attraits du territoire qui présente ses activités, commerces et services pratiques.

**Notre dépliant Activités**: Document d'appel présentant des activités et les Loisirs pour les familles.

**POURQUOI ÊTRE PARTENAIRE DE L'OFFICE DE TOURISME DES VOSGES MÉRIDIONALES :**

- ⇒ Être partenaire de l'Office de Tourisme des Vosges Méridionales, c'est rejoindre un réseau actif de professionnels pour développer et promouvoir les forces d'un territoire.
- ⇒ Pour vous faire connaître et rejoindre ceux qui partagent les valeurs de la qualité du tourisme de notre région.



Office de Tourisme des Vosges méridionales  
Place Maurice Janot - 88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS  
☎ : +33 (0)3 29 66 01 30 ☎ : +33 (0)3 29 66 01 94  
GPS: 47,9639531082999 - 6,457707814819287

Office de Tourisme des Vosges méridionales  
17 Rue de Plombières - 88340 LE VAL-D'AJOL  
☎ : +33 (0)3 29 30 61 55  
GPS: 47,926892162710026 - 6,481420932540914



officedutourisme@vosgesmeridionales.com  
www.vosgesmeridionales.com



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

### ILS ONT DÉCIDÉ DE S'INSTALLER À PLOMBIÈRES...

Originaire du Burkina-Faso, **Monsieur Innocent TIENDREBEOGO** a découvert sa vocation d'artiste bronzier auprès de son grand-père, avec qui il a œuvré pendant deux ans.

Puis, il a été apprenti auprès de Monsieur Guilléré TASSERE, un artisan bronzier revenu au pays après une formation aux Beaux Arts en Italie, au village artisanal de Ouagadougou.

En 2009, M. TIENDREBEOGO découvre la France au Festival Camille Claudel où il a reçu le Prix de l'Artiste. Ce qui lui vaut d'y être invité d'honneur l'année suivante.

C'est là qu'il fait connaissance de sa future épouse plombinoise, Véronique, pour leur plus grand bonheur.

Depuis ce mois d'août, nous avons la joie de l'accueillir au Clos des Deux Augustins.



**Monsieur Lucas THIRIAT**, vitrailiste d'art, est venu à sa passion petit-à-petit.

La découverte s'est faite en 2009, où l'envie de créer a été tellement forte que M. THIRIAT a sollicité un vitrailiste pour bénéficier d'un stage.

Il a ensuite effectué trois ans de stage auprès de Madame Sylvie BOTTE, vitrailiste à Gérardmer.

C'est comme ça que lui est venu l'envie de se perfectionner et de se professionnaliser. Demande de Fongecif, prise d'un congé de formation auprès de son employeur, dossier de candidature au CERFAV (Centre Européen de Recherche et Formation aux Arts Verriers), et le tour était joué...

Après un an au CERFAV, M. THIRIAT décroche son CAP en vitraux (fusing, peinture, montage au plomb)

Très rapidement, il souhaite s'installer dans un atelier pour pouvoir organiser son temps de travail. Après différents contacts, c'est maintenant chose faite. M. THIRIAT, fortement intéressé par la dynamique impulsée autour des métiers d'art à Plombières, a choisi de s'installer au Clos des deux Augustins.

*"Je suis heureux de m'être installé à Plombières, où je côtoie d'autres artisans et artistes partageant les mêmes centres d'intérêt. Le public semble être intéressé et les premiers contacts sont encourageants pour l'avenir."*

**Monsieur Daniel LEMORT et son épouse** sont originaires de Fougerolles. Et ce n'est pas par hasard qu'ils ont repris le bureau de tabac "Le Balto" à Plombières.

En effet, ils ont exercé le métier de buraliste dix ans à Grasse et ont tenu le Café Français à Luxeuil pendant quatre ans.

Notre ville de Plombières, ils l'ont découverte grâce au Marché de Noël. M. et Mme LEMORT ont sympathisé avec M. Eloi MERCIER, notre boulanger - pâtissier de la rue Liétard.

C'est ainsi que de fil en aiguille, lorsqu'ils ont appris que le bureau de tabac situé juste en face était à reprendre, ils n'ont pas hésité. Surtout après avoir rencontré Mme Andrée GIRARDIN, dont ils ont apprécié le contact et avec qui ils entretiennent de bonnes relations.

M. et Mme LEMORT ont réorganisé le commerce, en gardant le même cœur de métier et en ajoutant la presse.

Le dynamisme et la sympathie des nouveaux repreneurs devraient permettre un développement rapide de l'activité





## UN MARCHÉ DE NOËL TOUT EN TRADITION



Point d'orgue des animations culturelles de la ville, la magie du Marché de Noël est incontestablement un moment unique, très attendu par tous les Plombinois. L'ambiance, les décors, les parfums et surtout le bonheur de se retrouver autour d'un vin chaud est presque irréel. Le Marché de Noël est un moment privilégié pour se rencontrer, se découvrir, se rassembler et apprécier les nombreux talents de notre ville.

### LES ASSOCIATIONS ET LES SERVICES DE LA COMMUNE MOBILISÉS POUR L'OCCASION

Ce projet piloté et coordonné par la Commune offre aux associations l'occasion de se présenter aux Plombinois, en proposant à tous un temps de réjouissance et de divertissement à partager ensemble. C'est un long travail d'organisation toute l'année, qui s'intensifie avec l'approche de la manifestation. Les services de la commune, l'association du Marché de Noël et, c'est une des nouveautés cette année, l'association des Jardins en Terrasses travaillent ensemble pour que la ville se pare de mille décors gourmands, offrant un Noël riche aux habitants de Plombières et ses alentours.

### L'ENTHOUSIASME DE TOUTE UNE COMMUNE

C'est bien la ferveur de l'ensemble de la population, des associations et de toutes les forces vives de notre commune qui a permis de rendre festive cette période quasi-hivernale. Cette année encore, tous s'investissent pour que la mise en œuvre de cette 18<sup>ème</sup> édition se fasse dans de bonnes conditions. Faire que ce Marché de Noël soit un endroit magique où chacun oublie les tracas du quotidien. Proximité, communion et convivialité sont sans conteste les maîtres mots à l'origine de ce succès.

### PLOMBIÈRES-LES-BAINS, LE PLUS TRADITIONNEL (LE TOP 5 DES MARCHÉS DE NOËL - FRANCE DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2013)

Ici la tradition s'entend au sens de transmission. De nombreux parents et grands-parents voient dans cette féerie l'occasion de transmettre à leurs enfants et petits-enfants les plaisirs qu'ils ont vécus étant petits. Et Plombières, ce n'est pas seulement les magnifiques décors du Marché de Noël. C'est une ville toute entière qui se dédie à la fête. Notre ville est adorable au naturel : ses façades patinées par le temps, ses venelles lui donnant un petit air de village de Provence où l'on s'attend presque à découvrir une santonnerie au détour d'une rue... Plus que ses produits traditionnels et ses spécialités gastronomiques régionales proposés à la vente, c'est bien son cadre pittoresque qui confère au Marché de Noël de Plombières son cachet entre décors authentiques et costumes d'autrefois. Et si vous tendez l'oreille, vous pourrez entendre le poète latin Catulle y chanter les célébrations des Saturnales, fêtes romaines du solstice d'hiver, comme "les meilleurs jours"!



## Amis gourmands : Plombières vous attend !!



2014 sera placé sous le signe de la gourmandise avec le 18<sup>ème</sup> Marché de Noël d'autrefois de Plombières !

Les décors saveurs su-crées de l'enfance préparés par les bénévoles vont venir décorer les rues de la cité thermale du 29 novembre au 21 décembre.

Nouveautés cette année :

- Ouverture les vendredis de 16h à 20h.
- Période supplémentaire :

lundi 22, mardi 23, mercredi 24 décembre et vendredi 26, samedi 27, et dimanche 28 décembre.

Toute l'année une vingtaine de bénévoles s'activent aux ateliers de l'association à la préparation de nouveaux décors qui vont vous émerveiller.

Gâteaux, sucettes, cup-cakes, pains d'épices, glaces et autres sucreries vont décorer la ville aux mille balcons.

Notre église sera parée d'anges.

Les animaux de nos forêts envahiront le perron des Bains Stanislas.

Les pingouins et les ours polaires viendront déguster eux aussi nos sucreries.

Cette année une nouvelle crèche a vu le jour dans nos ateliers.

La place du Bain Romain accueillera Hansel et Gretel ainsi que la méchante sorcière dans sa maison pain d'épices, des friandises géantes, les bonhommes de neige seront de la fête transformés en délicieux gâteaux.

Les bénévoles vous serviront leur vin chaud à la Brasserie de Noël où un stand de petits objets pour décorer vos tables de Noël et vos sapins vous attend.

Plaisir des yeux sous les 9 kms de cordons lumineux installés tout au long du parcours où une centaine d'exposants viennent nous présenter leurs savoir faire, et régaler de leurs saveurs gourmandes petits et grands.

*La Présidente, Marcelle LOHMANN*

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

L'Association du Marché de Noël c'est :

- 62 adhérents en 2014.
- Une bonne vingtaine de bénévoles sont actifs toute l'année et le double pendant la manifestation.
- La création et la remise en état des décors se fait tout au long de l'année.

### QUELQUES DATES :

- À partir du 05 novembre 2014, l'association vous attend pour le travail du sapin naturel des décors :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- La location des costumes ouvre ses portes :  
les 19, 20 et 28 novembre de 16h à 18h30.  
le samedi 29 novembre de 9h à 12h.
- Le retour des costumes se fera les 29 et 30 décembre de 15h à 18h30.

Toutes les infos sur l'association sur :

[www.marchedenoel-plombieres.com](http://www.marchedenoel-plombieres.com)

 Association le Marché de Noël de Plombières les bains

### NOUVEAUTÉS 2014 :

Le Marché de Noël ouvre du 28 novembre au 28 décembre.

### HORAIRES :

- Les vendredis 28 novembre et 5, 12 et 19 décembre de 16h à 20h
- Les samedis 29 novembre et 6, 13 et 20 décembre de 14h à 20h
- Les dimanches 30 novembre et 7, 14 et 21 décembre de 10h à 20h
- La semaine des Fêtes de fin d'année :  
• Les 22, 23, 24 et 26, 27, 28 décembre de 15h à 19h





PLOMBIÈRES-LES-BAINS

BULLETIN  
MUNICIPAL

AUTOMNE  
2014

*Pour Zoé, c'est "en route pour Plombières!"*



PLB : Pourquoi un voilier?  
Zoé : Parce que ça symbolise les vacances et que Plombières, c'est comme un air de vacances.

En route pour Plombières!

*Merci à Zoé .*

*Si vous aussi vous souhaitez nous faire partager votre vision de la ville, apportez-nous vos productions en Mairie ou envoyez-nous vos photos et commentaires sur :*

**"On n'a pas de pétrole mais on a des idées"**



[www.plombiereslesbains.fr](http://www.plombiereslesbains.fr)